

COMITE DE DIRECTION

REUNION DU MARDI 1^{ER} JUILLET 2025

Président : Mr Philippe AMADUBLE

Présents :

Mmes Agnès BERNARDO AFONSO –Mireille VALENTIN –

MM. Anthony ARCHIMBAUD - Thierry BAPT –Jacques BOURDAROT - Gérald CHARBONNEL - Jean-Paul CHASTAGNIER –Daniel FERRY - Jean-Pierre GARDIEN – Julien GATIGNOL - Cédric GILBERT - Christian HOMETTE - Jean-François LIABOEUF - Yves MAIGNOL -

Assistent à la réunion :

Mme Laurence DALLE – Directrice – qui fait fonction de secrétaire de séance

M. Cyril VERDIER – Président de la Commission de l'arbitrage

Excusés :

Mme Charlène MATHIEU

MM. Jérôme BERTRAND - Jean-François CERRALBO - Jean-François CLEMENT – Daniel NIERMONT

Absent :

M. David THURET

Le Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 02 juin 2025 est adopté sans aucune observation.

En préambule, le Président remercie les membres du Comité de Direction pour leur investissement et leur soutien au cours de cette saison qui a été difficile à gérer.

Il poursuit en espérant que les vacances apporteront du repos et de la sérénité.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL

Comité Exécutif

Procès-verbal de la réunion du 12 mai 2025

INFORMATIONS DE LA LIGUE

Licences

Au 30 juin 2025, la Ligue Auvergne Rhône Alpes compte 285 412 licencié(e)s contre 287 784 5 à la même date la saison dernière (soit une baisse de 0.82 %)

F.A.F.A

Une enveloppe supplémentaire pour 3 communes de la Ligue Auvergne Rhône Alpes a été décidée dans le cadre des inondations qui ont eu lieu en octobre 2024.

Réunions de rentrée des Clubs évoluant en Ligue

2 réunions sont programmées :

- Site de Cournon : 26 août 2025
- Site de Tola Volage à Lyon : 28 août 2025

Calendrier sportif de la saison 2025/2026

R1 : 1^{ère} journée le 31 août 2025

R2 : 1^{ère} journée le 7 septembre 2025

R3 : 1^{ère} journée le 7 septembre 2025

R1 F : 1^{ère} journée le 7 septembre 2025

R2 F : 1^{ère} journée le 21 septembre 2025

U18 F R2 : 1^{ère} journée le 14 septembre 2025 (poule de 7) / 1^{ère} journée le 21 septembre 2025 (poule de 6)

Coupe Gambardella : 1^{er} tour le 7 septembre 2025

Bilan Licences volontaires

La Ligue compte 1 669 licences volontaires contre 1 860 la saison dernière.

Le Puy de Dôme arrive en 6^{ème} position avec 73 licences volontaires.

Le Président rappelle que la licence volontaire est réservée à toutes les personnes exerçant des **fonctions non officielles** au sein d'un club (parent accompagnateur, intendance, événementiel, buvette, etc.). Le titulaire d'une licence « Volontaire » ne peut pas être inscrit sur une feuille de match mais il bénéficie de la couverture en assurance attachée à n'importe quelle autre licence.

Obligation d'affichage : lutte contre les violences

Le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative a récemment renforcé son dispositif réglementaire pour mieux prévenir et lutter contre les violences en introduisant une obligation d'affichage supplémentaire dans tout établissement où est pratiquée une activité physique ou sportive.

En complément notamment de l'affichage des copies des diplômes, des titres et des cartes professionnelles des personnes exerçant dans l'établissement ainsi que, pour les établissements accueillant des mineurs, d'une information sur le Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger (119), il ajoute l'obligation d'affichage d'une information sur les dispositifs permettant de recueillir les témoignages, orienter et accompagner les victimes ou les témoins de violences.

Cet affichage doit être effectué dans un lieu visible de tous à l'aide de l'une des deux affiches qui sont téléchargeables sur le site du District (à imprimer au format A3). Chaque club dispose d'un délai de 6 mois, à compter du 16 mai 2025, pour se mettre en conformité.

Le décret d'application de la loi du 8 mars 2024** a été publié le 11 juin 2025.

INFORMATIONS DIVERSES

Equipements vestimentaires Equipe Technique – Commission Technique

Suite au dernier Comité de Direction, Mr Sébastien BEAULATON avait sollicité le Comité de Direction pour différentes demandes sur les équipements de l'équipe technique et la Commission Technique.

Le Président fait part aux membres du Comité de Direction de la décision du Bureau, à savoir

Après avoir consulté la Commission des Finances, les membres du bureau décident d'accorder une dotation de 25 tee-shirts flockés – 2 sweat à capuche flockés pour la Commission Technique et 4 vestes flockées pour l'équipe technique.

Les membres du bureau rappellent que les couleurs officielles du District sont le bleu et le rouge et que les équipements vestimentaires doivent être obligatoirement bleu ou rouge.

Le Comité de Direction valide ces décisions.

Pass Sport

Mis en place par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative depuis 2021 pour inciter les jeunes à la pratique sportive et les aider à s'inscrire dans un club, une association sportive ou une salle de sport, le pass Sport évolue pour la campagne 2025-2026.

Pour être à la fois plus ciblé à l'âge où la pratique sportive des jeunes décroche, autour de 14 ans, et plus incitatif, le pass Sport évolue en 2025. Il sera ouvert aux :

- Jeunes de 14 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- Jeunes en situation de handicap jusqu'à 30 ans (6 à 19 ans AEEH, 16 à 30 ans AAH) ;
- Etudiants boursiers et bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS de moins de 28 ans.

Pour augmenter l'effet incitatif de cette aide, son montant passe de 50 à 70 euros.

Les conditions de ressources encadrant le public bénéficiaire et le type d'établissements éligibles demeurent inchangés. Pour rappel, le pass Sport peut être utilisé dans un club affilié aux fédérations sportives agréées par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative ainsi que dans les associations agréées Jeunesse Education Populaire (JEP) ou Sport, ou encore les structures des loisirs sportifs marchands (salle d'escalade, salle de fitness, etc.).

Une campagne de communication à destination des bénéficiaires sera lancée à la fin du mois d'août. Les parents des bénéficiaires du pass Sport recevront dans la seconde quinzaine d'août leur code unique, par voie électronique, à présenter dès leur inscription dans la structure sportive de leur choix.

Demande de l'U.S. LAPEYROUSE

Suite à l'accord du District de l'Allier, le Comité de Direction du District du Puy de Dôme donne également son accord afin que l'équipe Féminine Seniors de l'U.S. LAPEYROUSE puisse jouer dans le championnat du District de l'Allier

Le club de l'U.S. LAPEYROUSE n'ayant qu'une seule équipe féminine, les frais de gestion – cotisations devront être réglés au District de l'Allier.

Cet accord n'est valable que pour la saison 2025/2026.

Demande de l'U.S. BASSIN MINIER et LEMPDES SUR ALLAGNON (District de la Haute Loire)

Suite à l'accord du District de la Haute Loire, le Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football – valide la création d'une entente en catégorie Jeunes entre le club de l'U.S. BASSIN MINIER (560477) et le club de LEMPDES (506386).

Cette entente est soumise à l'obligation que toutes les équipes jeunes soient engagées dans les compétitions d'un seul et même District.

Demande de l'A.S. SAUVESSENGES

Suite à l'accord du District de la Haute Loire et sachant que le club de l'A.S. SAUVESSENGES joue depuis des années dans ce département, Le Comité de Direction du District du Puy de Dôme donne son accord pour que le club de l'A.S. SAUVESSENGES (n° d'affiliation 527395) appartienne définitivement à compter de la saison 2025/2026 au District de la Haute Loire et ne fasse plus partie des clubs du District du Puy de Dôme.

Courriel de Mme Amélie TOUMI – arbitre officielle

Le Président – Philippe AMADUBLE – donne lecture du courriel envoyé par Mme Amélie TOUMI - arbitre officielle de la finale de la Coupe Mireille VALENTIN qui s'est déroulée le 21 juin 2025.

Il poursuit en indiquant que ce courriel était adressé à la Commission de Discipline et la Commission de l'arbitrage.

La Commission de Discipline – réunie le 26 juin 2025 – a traité ce dossier.

Les membres du Comité de Direction – faisant droit d'évocation – rappellent que les décisions de la Commission de Discipline sont prises avec impartialité et dans le respect du règlement.

De plus, le Comité de Direction – appelle l'ensemble des parties de ce dossier – à plus modération dans les propos tenus et échangés.

Incivilités – violence

Mr Anthony ARCHIMBAUD alerte les membres du Comité de Direction sur l'augmentation des incivilités et la violence dans les catégories Jeunes.

Ne pouvant plus tolérer de tels comportements, Mr ARCHIMBAUD propose d'avoir une réflexion afin de sanctionner plus durement les clubs car la prévention a montré ses limites.

Un groupe de travail sera créé.

Le Comité de Direction décide de durcir le barème du Fair Play .

Site Internet du District

Le Président rappelle qu'il n'y aura pas d'accès supplémentaire pour le site internet officiel de la F.F.F.

Concernant l'ordre des compétitions, la Directrice fait part que c'est un problème de paramètre et qu'elle n'a pas la main dessus. Une demande sera faite auprès du service informatique.

Elle poursuit en informant que les Commissions peuvent envoyer au Secrétariat (avec copie à la direction) des articles qu'elles souhaitent voir diffuser.

CLUBS ABSENTS à L'ASSEMBLEE GENERALE du 20 juin 2025

Après vérification des listes d'émargement, Mme Laurence DALLE communique aux membres du Comité de Direction la liste des clubs absents à l'Assemblée Générale du 20 juin 2025

En application des dispositions statutaires, chacun des clubs suivants est sanctionné d'une amende de 100 € et de 200 € pour les clubs labélisés absents.

01 – U.S. BEAUMONTOISE – 508949

02 – F.C. BLANZAT – 533382

03 – F.A. LE CENDRE – 521161

04 – CLERMONT OUTRE MER – 552951

05 – F.C. CLERMONT METROPOLE - 582731

06 – CLERMONT AGUIRA – 580690

07 – A.S. CUNLHATOISE – 521491

08 – E.S. DES VOLCANS MALAUZAT – 520562

09 – A.S. MALINTRAT – 540057

11 – ST AMANT ET TALLENE SPORTING CLUB – 564178 (club labélisé)

12 – U.S. SAINT GERVAIS – 514515

13 – F.C. SAINT MAURICE - BIOLLET - 552635

14 – U.S. SAINT SYLVESTRE PRAGOULIN – 519064

15 – L'OUVERTURE – 554468

Officialisation d'arbitres de District

Sur proposition de la Commission départementale de l'arbitrage, le Comité de Direction décide de nommer arbitre officiel de District, les arbitres stagiaires seniors et jeunes suivants :

AL DULEIMI

YOSEF

ALLOS BELHASNA

OMAR

ANDANSON

MORGANE

ASKARN

DJEMEL DINE

AUGUSTO

MAXIME

BADET

EWAN

BALICHARD

YOHAN

BESSON

CYRIEL

BISCUIT

LENY

BONNEMOY

LOU

BONY	CLEMENT
BORDIER CLAUSTRE	LI
BOUCHFAR	IMRAN
BOURAS DAOUD	DJIBRIL
BRISEPIERRE	BAPTISTE
BRISSAY	RICHARD
CARDOSO SILVA	MARIO
CEDARO	PHILIPPE
CELIK	EMRAH
CHABAUD	MARIUS
CHAMSSIDINE	KASSAM
CHARBONNEL	NINO
CHEDIN	STEPHANE
CHEVALIER	JORYS
CORONADO	DORIAN
CORONADO	KYLIAN
DE BEAUMONT	AUGUSTIN
DEGRE	CASSY
DIFI	NEKLI
DOUMBOUYA	ABOUBACAR
EL BADRAOUI	ABDERRAHMANE
EN NEFFAD	ZAKARIA
ESPARGILIERE	YANNIS
FARY	SEBASTIEN
FERNANDES	ZEBIO
FERREIRA	AXEL
FOUQUEREAU	MALAURY
FRAISSE	CEDRIC
GAYE	NATHAEL
GOBY	LORIS
HAMDI	NEJMEDDIN
HAME	ANTOINE KAIS
HOARAU	NICOLAS
INDAROUSSI	ABEINE
KAIDI	SAJI
LAMZOURI	RAYANE MOHAMED
LAURENT	CEDRIC
LECLERC	TRISTAN
LUCAS	ANDRE
MARECHAL	ALEXIS
MEILAN	HUGO
MEKNASSI	RAYANE
M'HAMDI	ALI
MONGOURD	FLORIAN
MOSTEFA	LEO
NGBALEO SISSE	SYNCLAIRE
PEYRON	NOA
PINTO	KILIAN
RANDRIANATREHINA	FIFALIANA

RAOUX	YOANN
REFONDINI	ALAIN
ROUDET	ENZO
ROUGERON	LUDOVIC
ROZ	JULES
SAHIN	MOHAMMED
SAHINGOZ	MEHMET ALI
SBAI	NASSIM
SOUMAH	MOHAMED
TAGLI REYNAUD	MATEO
TAILLANDIER	RAPHAEL
TRICARD	GABIN
VERDIER BEAUGENDRE	LUCAS

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Le Comité de Direction accuse réception des différentes candidatures et démissions et procède à la composition des Commissions pour la saison 2025/2026.

COMMISSION D'APPEL

BAPTISTE Alain - CERRALBO Jean-François- CHASTAGNIER Daniel – GATIGNOL Julien - LOPES Jorge – MATHIEU Charlène – MAYET Roger - PERRIER Stéphane

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

ARCHIMBAUD Anthony – BERTRAND Jérôme - BOURRA Madi– CALAKOVIC Elvedin- CHALUS Yves - CUERQ André – DAUPEUX Elisa – ESPAGNOL Didier - FALAIS Mathieu - HOMETTE Christian - LAURENT Joël – LIABOEUF Jean-François - LOPES Georges – LUCE Gérald - MAYET Roger - PEREIRA Joao –PERRET Lauren - VERDIER Cyril

COMMISSION DE SURVEILLANCE ELECTORALE

BENETOLLO Lionel - CHALUS Yves - DEBATISSE Régis – PERRIER Stéphane

COMMISSION DES CHAMPIONNATS SENIORS et COUPES

ARCHIMBAUD Anthony - BAPT Thierry – CERRALBO Jean François - CLEMENT Jean François – FERRY Daniel - FETU Ludovic- HOMETTE Christian – MAGNET Jonathan - MAIGNOL Yves - MONTEL Pierre Donat – THESILLAT Alexandre

Référent FUTSAL

BLANCARD Jacky

COMMISSION DES DELEGUES

BERTRAND Jérôme – BRUNEL Emilien - CERRALBO Jean-François - CHASTAGNIER Jean Paul – KANI Elyas - LAURENT Joël – LOPES Jorge - LOPEZ Dominique -

COMMISSION DES FINANCES

AMADUBLE Philippe – CHARBONNEL Gérald - CHASTAGNIER Jean Paul - DALLE Laurence – FERRY Daniel - HOMETTE Christian – LIABOEUF Jean-François

COMMISSION DES ENFANTS ET DES JEUNES

ARCHIMBAUD Anthony - AUGER Alain – BARTHELEMY Cyrille – BEAULATON Sébastien – BERNARDO AFONSO Agnès – CHASTAGNIER Jean-Paul - CLEMENT Jean François - COURTIAL Robert – ETIENNE Mickael - GAILLARD Rachel - JARRIGE Didier – LEVADOUX Pierre – MAZET Yves - NIERMONT Daniel - PEREIRA Paulo - PLANTIN Jean Marc – PRACASTIN Gilles – RENAUDON Gaëlle - RIGAUD Adrien

COMMISSION DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

CLEMENT Jean François - GEREY François - HOMETTE Christian – LAURENT Joël – NIERMONT Daniel - POLINIERE Eloi -

COMMISSION DU FAFA

CHARBONNEL Gérald - CLEMENT Jean François – FERRY Daniel - LAURENT Joël - NIERMONT Daniel

COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

CERRALBO Jean François –CHASTAGNIER Daniel - CIVET Eric – Joël LAURENT - HOMETTE Christian – MAIGNOL Yves

COMMISSION DU FOOTBALL ENTREPRISE

AMBLARD Jean Noël - AMBLARD Véronique - BLANCARD Jacky - DEBATISSE Régis –MORERE Jean Paul

COMMISSION FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

CLEMENT Jean-François - FLORE Fabien

COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ ET FEMINISATION

ARCHIMBAUD Anthony – CARTIER Florence - CHASSET Alexia – GATIGNOL Julien - MATHIEU Charlene - VALENTIN Mireille – VIZET Lucas

COMMISSION MEDICALE

DALLE Laurence – GARDIEN Jean Pierre – VERDIER Cyril

COMMISSION DISCIPLINE

ALIOUI Salima – BENETOLLO Lionel – BERNARDO AFONSO Agnès - BOURDAROT Jacques – BOURGNE François - CHALUS Yves - GUERRIER Michel - REVIRON Christelle
Instructeur : DALLE Laurence

COMMISSION d'APPLICATION DES REGLEMENTS

BOURDAROT Jacques – CHALUS Yves – BOURGNE François – GUERRIER Michel

COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT DE STRUCTURATION ET LABELISATION DES CLUBS

BAPT Thierry - BEAULATON Sébastien - CHASTAGNIER Jean-Paul – HOMETTE Christian – LAGRANGE Morgan – LEVADOUX Pierre – MAIGNOL Yves - MAZET Yves – NIERMONT Daniel – RIGAUD Adrien - VALENTIN Mireille – VAZEILLES Julien.

COMMISSION TECHNIQUE

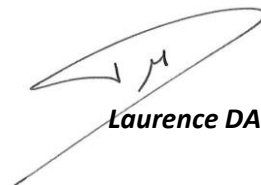
BEAULATON Sébastien – RIGAUD Adrien – LAGRANGE Morgan – FLORE Fabien – CAMPILLO Romain - CHARVILLAT Yvan – CHAUVÉ Téo – DA SILVA Léna - DE OLIVEIRA Mickael – EUGENE Joffrey – FERREIRA Joao – FLUTEAU Alexandre – GUET Emmanuel – KLEIN Jérôme – MAURER Deborah - MONTADOR Jean – MONTEIRO Maxime – PEPIN Nicolas - REDING Quentin– RIBOULET Jeanlin –SANNA Christopher - THIAUDIERE Guillaume – VAILLANT Quentin – VEYSSEYRE David –VIZET Lucas

GROUPE DE TRAVAIL sur les TRAVAUX d'INTERETS SPORTIFS

AMADUBLE Philippe – BERTRAND Jérôme – BOURDAROT Jacques – FERRY Daniel –NIERMONT Daniel

Prochaine réunion
Lundi 8 septembre 2025

La secrétaire de séance :



Laurence DALLE

Le Président :

Philippe AMADUBLE

